

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE D'ALOS**  
**LE 7 MARS 2022**

**ETAIENT PRESENTS**

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| Laurent BRACHET            | Adeline MAUDUIT      |
| Sylvain CAPOT              | Jean-Pierre MOLE     |
| Jacques DE RAYMOND CAHUSAC | Marie-Murielle PUJOL |
| Brigitte DURAN             | Martine TAJAN        |
| Alain DURAN                | Alain TORTET         |

**SECRETAIRE DE SEANCE**

Martine TAJAN

**PRESIDENT DE SEANCE**

Alain TORTET - Maire

**ORDRE DU JOUR**

Approbation du précédent Procès-Verbal du 29 Novembre 2021

**DELIBERATIONS**

- Modifications Statutaires de C.C.C.P.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Subventions versées aux Associations de la Commune
- Organisation des Elections Présidentielles
- Renégociation des Contrats d'Assurances des Locaux Municipaux et du Photocopieur
- Travaux de l'Eglise de l'Assomption
- Eclairage Public
- Cimetière – Columbarium
- Arbre à La Rivière
- Travaux suite à inondation

*Le quorum étant atteint, la séance débute à 21 heures*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 NOVEMBRE 2021**

**VOTE**

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

## DELIBERATIONS

- **Modifications Statutaires de la C.C.C.P.**

Monsieur le Maire fait lecture, à l'Assemblée, de ces nouvelles modifications statutaires.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

## QUESTIONS DIVERSES

- **Subventions versées aux Associations de la Commune**

Comme chaque année, nous octroyons une subvention aux Associations suivantes :

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| ✓ ACCA                       | 600 € |
| ✓ Comité de Défenses du CHAC | 100 € |
| ✓ Comité des Fêtes           | 700 € |
| ✓ Sapeurs-Pompiers           | 250 € |
| ✓ TTPA                       | 500 € |

- **Organisation des Elections Présidentielles**

| <b>ELECTIONS PRESIDENTIELLES</b> |                                    |                              |                                |
|----------------------------------|------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <b>10 et 24 AVRIL 2022</b>       |                                    |                              |                                |
| <b>De 8 h 00 à 10 h 00</b>       | <b>De 10 h 00 à 13 h 00</b>        | <b>De 13 h 00 à 16 h 00</b>  | <b>De 16 h 00 à 19 h 00</b>    |
| Alain D.<br>Laurent<br>Sylvain   | Jean-Pierre<br>Jacques<br>Alain T. | Marie<br>Brigitte<br>Martine | Adeline<br>Martine<br>Alain T. |

- **Renégociation des Contrats d'Assurances des Locaux Municipaux et du Photocopieur**

Avant de renouveler le contrat d'assurance arrivant à échéance et contracté auprès du Groupe SMACL, nous avons sollicité un autre « Devis », couvrant les mêmes garanties, auprès de GROUPAMA.

Ce contrat d'assurance couvre tous les biens de la Commune.

Le groupe SMACL nous a transmis un « Devis » très détaillés pour chaque poste. Les prix restent inchangés par rapport à l'année précédente 2021. GROUPAMA nous propose des garanties un peu moins intéressantes pour le même tarif.

- **Travaux de l'Eglise de l'Assomption**

La Commune a engagé des frais, qui lui incombent, au niveau des sondages et de la pause de témoins. Suite aux sondages réalisés, des trous ont été effectués par une pelle mécanique afin de juger de la qualité du sol.

Pour l'instant, nous n'avons pas de retour sur les résultats obtenus.

- ***Eclairage Public***

Afin de faire quelques économies communales sur l'éclairage public, il est envisagé d'étudier le remplacement des ampoules actuelles par des leds

Nous contactons le SDE 09 pour obtenir un rendez-vous, afin de lancer une étude.

Les Conseillers Municipaux, Jacques - Jean-Pierre - Laurent et Martine prennent en charge ce dossier.

- ***Cimetière - Columbarium***

Une benne va être déposée au cimetière, par Jean-Pierre, afin de vider le conteneur du compost.

Un gazon synthétique va être déposé prochainement au columbarium.

Une nouvelle fois pour « RAPPEL », la réglementation concernant le tri des fleurs et des pots plastiques va être affichée. Ces règles ne sont toujours pas respectées par les citoyens.

- ***Arbre au Hameau de La Rivière***

Un nouvel arbre va être planté, en remplacement du précédent, qui n'a pas résisté aux intempéries ou quelques malveillances.

- ***Travaux suite à inondations***

Suite à de très fortes pluies, un éboulement s'est produit au hameau de l'ARTIGUENARD. Un « Devis » a été demandé. Un enrochement est indispensable. Montant des travaux : 15 000 €.

Les subventions DETR et FDAL ont été sollicitées auprès des organismes compétents.

Une buse (diamètre 600) doit être changée sur la Route de la Soulane. On constate que l'eau s'écoule sur la route. Coût des travaux : 4 500 €.



L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00